

**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****DU 19 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 mars à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MUSIAL, Maire, en suite de convocation en date du 13 mars 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure de l'Hôtel de Ville et publiée sur le site internet de la ville le jour même.

Etaient présents :

Christian MUSIAL, Maire, Sandrine CHEVALIER, Jérôme VALLIN, Martine LAURENT, Sébastien PERRIOT, Audrey COILLOT, Samir EL AABBAOUI, Adjoint(e)s au Maire, Julien TAVERNIER, Daniel GOUBEL, Alain SECONDA, Marie-Louise BOUSSEMART, Freddy RAWINSKI, Edith BAUWENS, Maria PARISIS, Maryline PRZYBYSZEWSKI, David MORGANO, Sylvain COLIN, Nicolas WOJTKOWIAK, Elodie FLAMENT, Delphine REMILI, Christophe HUON, Linda OURAGHI, Conseillers(ères) Municipaux(ales).

Etaient excusés :

Marianne MAIRESSE a donné procuration à Alain SECONDA.
Bruno ROSIER a donné procuration à Freddy RAWINSKI.
Zora ZOUAOUI a donné procuration à Sandrine CHEVALIER.
Françoise MORELLE a donné procuration à Marie-Louise BOUSSEMART.
Marie-Christine RUELLE a donné procuration Christophe HUON.
Tiphanie USTA a donné procuration à Rémi MIQUET.
Rémi MIQUET.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sylvain COLIN, ayant été désigné pour remplir les fonctions, les a acceptées.

Monsieur le Président ouvre la séance.

1-3 – AVENANTS – MARCHE PUBLIC N°2018.07 REHABILITATION ET EXTENSION DE LA PISCINE MUNICIPALE – LOT N°4,5,7,8,9.

DELIBERATION N° 1 / 3

OBJET : AVENANTS – MARCHE PUBLIC N°2018.07 – REHABILITATION ET EXTENSION DE LA PISCINE MUNICIPALE - LOTS N°4 5 7 8 9.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique notamment l'article L2194-1,

Vu la procédure de consultation n°2018-07 pour la réhabilitation et l'extension de la piscine municipale, ayant permis d'attribuer les lots 4 (Equipements vestiaires / Piscine) – 5 (Equipements sportifs) – 7 (Electricité CFA/CFO) – 8 (Chauffage Ventilation- Plomberie sanitaire), 9 (Traitement de l'eau),

Vu les délibérations n°3-7 du Conseil Municipal du 27 octobre 2020, n° 3-4 et 3-6 du Conseil Municipal du 14 décembre 2020, n°2-5 du Conseil Municipal du 25 mai 2021, n°2-3 et 2-4 du Conseil Municipal du 08 mars 2022,

Considérant les difficultés rencontrées dans l'opération (crise sanitaire, défaillance du gros œuvre, ...) qui ont engendré un retard de chantier conséquent. Considérant que ce retard, a généré pour certaines entreprises des coûts supplémentaires et notamment en termes de mise à disposition de moyens humains, de matériel et de stockage,

Considérant que ces demandes sont justifiées et qu'en conséquence, il convient d'y faire droit,

Considérant qu'il convient par ailleurs de redéfinir un délai d'exécution réaliste pour cadrer la temporalité de l'opération. Conformément au planning de réalisation réorganisé, il est possible de déterminer un délai d'exécution pour chaque lot en nombre de jours ouvrés (hors samedis, dimanches et jours fériés) ; un ordre de service spécifique notifiera le démarrage de la phase travaux de votre intervention.

Considérant que les évolutions suivantes sont des modifications non-substantielles au regard de la réglementation de la commande publique,

Considérant, pour :

Le lot n°4 : Equipements vestiaires / Piscine que :

- Conformément au planning de réalisation réorganisé par la Maîtrise d'œuvre, il est possible de déterminer un délai d'exécution réaliste de 42 jours ouvrés.

Le lot n°5 : Equipements sportifs que :

- Le titulaire a fait valoir une demande de modification contractuelle correspondant à un surcoût de 2 300 € H.T (base marché index octobre 2018) soit une évolution de 12.15 % du montant initial du lot,

- Conformément au planning de réalisation réorganisé par la Maîtrise d'œuvre, il est possible de déterminer un délai d'exécution réaliste de 20 jours ouvrés.

Le Lot n°7 : Electricité – Courant fort – Courant faible, que :

- Le titulaire a fait valoir une demande de modification contractuelle correspondant à un surcoût de 49 630 € H.T (base marché index octobre 2018) soit une évolution de 18.86 % du montant initial du lot,
- Conformément au planning de réalisation réorganisé par la Maîtrise d'œuvre, il est possible de déterminer un délai d'exécution réaliste de 209 jours ouvrés.

Le lot n°8 : Chauffage ventilation – plomberie sanitaire, que :

- Le groupement titulaire a fait valoir une demande de modification contractuelle de 53 517,94 € H.T (base marché index octobre 2018) soit une évolution de 4.7 % du montant initial du lot.
- Conformément au planning de réalisation réorganisé par la Maîtrise d'œuvre, il est possible de déterminer un délai d'exécution réaliste de 209 jours ouvrés.

Le lot n°9 : Traitement de l'eau, que :

- Le titulaire a fait valoir une demande de modification contractuelle d'un montant de 27 452.10 € H.T soit une évolution de 4.7 % du montant initial du lot.
- Conformément au planning de réalisation réorganisé par la Maîtrise d'œuvre, il est possible de déterminer un délai d'exécution réaliste de 126 jours ouvrés.

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 15/02/2024,

Sur proposition du Bureau Municipal du 13 mars 2024

Vu l'exposé du Maire,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit

Pour extrait certifié conforme à l'original

Publié et affiché le 20 mars 2024.

Conformément à l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Maire,





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 3

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Ville de Leforest
Place Salengro
62790 LEFOREST
Représentant : Monsieur Christian MUSIAL, le Maire.

B - Identification du titulaire du marché public

NAVIC
ZA la Balmette
4 Rue de la Balmette
74 230 THONES
SIRET N°353 800 295 00035

C - Objet

■ **Objet** : N° 2018.18.07 : Réhabilitation et extension de la piscine municipale – Lot n°4 : EQUIPEMENTS VESTIAIRES / PISCINE.

■ **Date de la notification** : 1er juillet 2019

D - Objet de l'avenant

■ **Modifications introduites par le présent avenant** :

Considérant les difficultés rencontrées dans l'opération (crise sanitaire, défaillance du gros œuvre, ...) qui ont engendré un retard de chantier conséquent.

Considérant qu'il convient de redéfinir un délai d'exécution réaliste pour cadrer la temporalité de l'opération. Conformément au planning réorganisé, il est possible de déterminer un délai d'exécution du présent lot à 42 jours ouvrés à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage de la phase Travaux. En application du C.C.A.G Travaux, ce délai s'entend en jours ouvrés (hors samedis, dimanches et jours fériés).

Considérant qu'il ne s'agit pas d'une modification substantielle au regard de la réglementation de la commande publique.

Il est rappelé que l'engagement contractuel de la société arrivera à échéance après la fin de la garantie de parfait achèvement prévue conformément aux clauses du C.C.A.P.

Les autres dispositions restent inchangées.

■ **Incidence financière globale de l'avenant** :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour la Ville de Leforest :

A Leforest, le

Christian MUSIAL,
Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 3

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Ville de Leforest
Place Salengro
62790 LEFOREST
Représentant : Monsieur Christian MUSIAL, le Maire.

B - Identification du titulaire du marché public

ETS PAPIER S.A.R.L
Z.A.C du WINHOUTTE
59150 WATTRELOS
SIRET N° 345 182 612 00027

C - Objet du marché public

- **Objet du marché public** : N° 2018.18.07 : Réhabilitation et extension de la piscine municipale – Lot n°5 : EQUIPEMENTS SPORTIFS.
- **Date de la notification du marché public** : 1er juillet 2019

D - Objet de l'avenant

- **Modifications introduites par le présent avenant** :

Considérant les difficultés rencontrées dans l'opération (crise sanitaire, défaillance du gros œuvre, ...) qui ont engendré un retard de chantier conséquent,

Considérant que ce retard, a généré des coûts supplémentaires notamment en termes de mise à disposition de moyens humains et matériels,

Considérant la demande de modification contractuelle du titulaire correspondant à ce surcoût de 2 563.70 € H.T.

Considérant que cette demande est justifiée et qu'en conséquence, il convient d'y faire droit.

Considérant qu'il y a lieu de ramener ce coût en prix en sa valeur marché puisqu'il sera révisé lors de la réalisation des ouvrages. Il y a donc nécessité de retenir un surcoût de 2 300 € H.T (base octobre 2018).

Considérant que par ailleurs il convient de redéfinir un délai d'exécution réaliste pour cadrer la temporalité de l'opération. Conformément au planning de réalisation réorganisé, il est possible de déterminer un délai d'exécution du présent lot de 20 jours ouvrés, En application du C.C.A.G Travaux, ce délai s'entend en jours ouvrés (hors samedis, dimanches et jours fériés) ; et un ordre de service spécifique notifiera le démarrage de la phase travaux de votre intervention.

Considérant qu'il s'agit d'une modification non-substantielle de faible montant au regard de la réglementation de la commande publique.

Il est rappelé que l'engagement contractuel arrivera à échéance après la fin de la garantie de parfait achèvement prévue conformément aux clauses du C.C.A.P.

Les autres dispositions restent inchangées.

■ Incidence financière globale de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

 Non Oui

- Montant de l'avenant = 2 300 € H.T
- % d'écart introduit = 12.15 %
- Nouveau montant du lot (hors révision) = 21 236.75 € H.T

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**Pour la Ville de Leforest :**

A Leforest, le

Christian MUSIAL,
Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 3

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Ville de Leforest
Place Salengro
62790 LEFOREST
Représentant : Monsieur Christian MUSIAL, le Maire.

B - Identification du titulaire du marché public

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - NORD
Etablissement de Lens
43 Rue Henri Mailly
62300 Lens
SIRET 388 784 928 00102

C - Objet du marché public

- **Objet :** N° 2018.18.07 Réhabilitation et extension de la piscine municipale – Lot n°7 : ELECTRICITE COURANT FORT – COURANT FAIBLE
- **Date de la notification :** 1er juillet 2019

D - Objet de l'avenant

- **Modifications introduites par le présent avenant :**

Considérant les difficultés rencontrées dans l'opération (crise sanitaire, défaillance du gros œuvre, ...) qui ont engendré un retard de chantier conséquent. Considérant que ce retard, a généré des coûts supplémentaires et notamment en termes de mise à disposition de moyens humains, de matériel et de stockage.

Considérant que la demande de modification contractuelle du titulaire correspondant à ce surcoût est de 56 006 € H.T.

Considérant que cette demande est justifiée et qu'en conséquence, il convient d'y faire droit.

Considérant qu'il y a lieu de ramener ce coût en prix en sa valeur marché puisqu'il sera révisé lors de la réalisation des ouvrages. Il y a donc lieu de retenir un surcoût de 49 630 € H.T (base octobre 2018).

Considérant qu'il convient par ailleurs de redéfinir un délai d'exécution réaliste pour cadrer la temporalité de l'opération. Conformément au planning de réalisation réorganisé, il est possible de déterminer un délai d'exécution du présent lot de 209 jours ouvrés. En application du C.C.A.G Travaux, ce délai s'entend en jours ouvrés (hors samedis, dimanches et jours fériés) ; et un ordre de service spécifique notifiera le démarrage de la phase travaux de votre intervention.

Considérant qu'il s'agit d'une modification non-substantielle au regard de la réglementation de la commande publique.

Il est rappelé que l'engagement contractuel arrivera à échéance après la fin de la garantie de parfait achèvement prévue conformément aux clauses du C.C.A.P.

Les autres dispositions restent inchangées.

■ Incidence financière globale de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

 Non Oui

- Montant de l'avenant = 49 630 € H.T
- % d'écart introduit = 18.86 %
- Nouveau montant du marché (hors révision) = 312 710.84€ H.T

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**Pour la Ville de Leforest :**

A Leforest, le

Christian MUSIAL,
Maire**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 6

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Ville de Leforest
Place Salengro
62790 LEFOREST

Représentant : Monsieur Christian MUSIAL, le Maire.

B - Identification du titulaire du marché public

Groupement d'entreprises :

Mandataire du groupement :

SAS HYDROLINE
128 rue Pasteur
59370 MONS-EN-BAROEUL
SIREN 392 322 681
Code APE 4322B
N°TVA Intracommunautaire : FR28 392 322 681

Cotraitant :

EFFET D'O
Boulevard de Rouen
Parc d'Activité de la Croisée
62160 AIX-NOULETTE
SIREN 485 228 357
SIRET (siège) : 485 228 357 00052.
RCS 485 228 357 (ARRAS)

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

Réhabilitation et extension de la piscine municipale – Lot n°8 : chauffage ventilation – plomberie sanitaire.

■ **Date de la notification du marché public :** 1er juillet 2019

D - Objet de l'avenant

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

Considérant les difficultés rencontrées dans l'opération (crise sanitaire, défaillance du gros œuvre, ...) qui ont engendré un retard de chantier conséquent-

Considérant que ce retard, a généré des coûts supplémentaires et notamment en termes de mise à disposition de moyens humains, de matériel, de stockage et d'extension de garantie

Considérant que la demande de modification contractuelle faite par le groupement correspondant à ce surcoût est de 62 990 € H.T.

Considérant qu'il convient de ramener ce montant « en valeur marché » puisqu'il sera révisé lors de la réalisation des ouvrages. Il y a donc lieu de retenir un surcoût global de 53 517,94 € H.T (base octobre 2018).

Celui-ci se répartit entre les cotraitants comme suit :

Effet d'O : 8 496,26 € H.T
Hydroline : 45 021,68 € H.T

Considérant qu'il convient par ailleurs de redéfinir un délai d'exécution réaliste pour cadrer la temporalité de l'opération. Conformément au planning de réalisation réorganisé, il est possible de déterminer un délai d'exécution du présent lot de 209 jours ouvrés.

En application du C.C.A.G Travaux, ce délai s'entend en jours ouvrés (hors samedis, dimanches et jours fériés) ; et un ordre de service spécifique notifiera le démarrage de la phase travaux de votre intervention.

Considérant qu'il s'agit d'une modification de faible montant non substantielle au regard de la réglementation de la commande publique.

Il est rappelé que l'engagement contractuel arrivera à échéance après la fin de la garantie de parfait achèvement prévue conformément aux clauses du C.C.A.P.

Toutes autres dispositions des documents contractuels restent inchangées.

■ Incidence financière globale de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

- Montant de l'avenant = 53 517,94 € H.T
- % d'écart introduit = 4.7 %
- Nouveau montant du lot (hors révision) : 1 173 129.44 € H.T

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour la Ville de Leforest :

A Leforest, le
Christian MUSIAL,
Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires JuridiquesMARCHES PUBLICS
AVENANT N° 4

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Ville de Leforest
Place Salengro
62790 LEFOREST
Représentant : Monsieur Christian MUSIAL, le Maire.

B - Identification du titulaire du marché public

NTEC SARL
17 – 19 rue des châteaux
Z.I. la Pilaterie
59290 WASQUEHAL
SIRET : 532 293 818 00037

C - Objet

- **Objet : N° 2018.18.07 : Réhabilitation et extension de la piscine municipale – Lot n°9 : TRAITEMENT DE L'EAU.**
- **Date de la notification du marché public : 1er juillet 2019**

D - Objet de l'avenant

- **Modifications introduites par le présent avenant :**

Considérant les difficultés rencontrées dans l'opération (crise sanitaire, défaillance du gros œuvre, ...) qui ont engendré un retard de chantier conséquent,

Considérant que ce retard, a généré des coûts supplémentaires et notamment en termes de mise à disposition de moyens humains, de matériel et de stockage.

Considérant la demande de modification contractuelle du titulaire correspondant à ce surcoût est de 27 452.10 € H.T.

Considérant que la demande est justifiée et qu'il convient d'y faire droit.

Considérant qu'il convient par ailleurs de redéfinir un délai d'exécution réaliste pour cadrer la temporalité de l'opération. Conformément au planning de réalisation réorganisé, il est possible de déterminer un délai d'exécution du présent lot de 126 jours ouvrés,

En application du C.C.A.G Travaux, ce délai s'entend en jours ouvrés (hors samedis, dimanches et jours fériés) ; et un ordre de service spécifique notifiera le démarrage de la phase travaux de votre intervention.

Considérant qu'il s'agit d'une modification de faible montant non-substantielle au regard de la réglementation de la commande publique.

Il est rappelé que l'engagement contractuel arrivera à échéance après la fin de la garantie de parfait achèvement prévue conformément aux clauses du C.C.A.P.

Les autres dispositions restent inchangées.

Incidence financière globale de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

 Non Oui

- Montant de l'avenant = 27 452.10 € H.T
- % d'écart introduit = 8.86 %
- Nouveau montant du lot (hors révision) = 337 278.10 € H.T

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour la Ville de Leforest :

A Leforest, le

Christian MUSIAL,
Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)